



Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2015, Université Lumière - Lyon
2. hceres-02037337

HAL Id: hceres-02037337

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037337>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation et de la formation

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilités : /

La mention de licence *Sciences de l'éducation et de la formation* a pour objectif de contribuer à la formation de professionnels dans les champs de l'éducation scolaire, du travail social et la santé, de la formation et de la recherche. La formation est répartie selon les années de licence :

- en première année (L1), les enseignements dispensés constituent une mineure associée aux licences de *Psychologie, Sociologie et Sciences du langage*,
- en deuxième année (L2), les enseignements dispensés peuvent constituer, tout comme en L1, une mineure associée aux licences de *Psychologie, Sociologie et Sciences du langage*, mais les étudiants peuvent aussi commencer en majeure un des trois parcours proposés en 3^{ème} année, le parcours *Enseignement, culture et langage*,
- en troisième année (L3), trois parcours sont proposés, tant en présentiel qu'en formation ouverte à distance (FOAD), chacun ciblé sur un champ professionnel : *Enseignement, culture et langage, Travail social, santé et handicap et Travail et formation*. Ils partagent un tronc commun et des enseignements transversaux, et sont complétés par des enseignements spécifiques à chacun d'entre eux.

Avis du comité d'experts

Les enseignements dispensés dans cette mention s'inscrivent dans une approche classique et pluridisciplinaire des sciences de l'éducation et de la formation, concernant la sociologie, la didactique, la philosophie, l'histoire de l'éducation. Ils sont tout à fait cohérents avec les visées professionnelles de la formation, même si les compétences correspondantes sont parfois listées de manière évasive et incomplète. Le tronc commun aux trois parcours de L3 est important (399h) au regard des enseignements spécifiques qui sont déséquilibrés : 168h pour *Enseignement, culture et langages*, 126h pour *Travail social, santé et handicap* et 84h pour *Travail et formation*. Par ailleurs, l'équilibre entre les ECTS (European Credits Transfer System) attribués et les horaires de formation n'est pas complètement respecté sur l'ensemble de la formation. Les enseignements de L3 sont aussi dispensés en formation ouverte et à distance (FOAD) à raison de 216h de tronc commun et 96h spécifiques à chaque parcours. Ces derniers comportent tous des enseignements relatifs à l'évaluation et aux NTIC qui en conséquence pourraient relever du tronc commun. Toutefois, ces quelques déséquilibres de structure n'affectent pas la lisibilité d'ensemble de la formation, ni sa pertinence au regard des objectifs qu'elle vise.

La licence est intégrée aux formations en *Sciences humaines et sociales* de l'établissement dont elle constitue la mineure ou la majeure, elle débouche sur des formations en master. Elle tire profit des services communs de l'Université de Lyon 2 pour favoriser l'ouverture internationale, l'apprentissage des langues, et l'insertion professionnelle des étudiants. Des partenariats académiques existent avec des établissements locaux de formation et du travail social (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education - ESPE -, Université Saint-Etienne, Institut du Travail Social, École d'infirmières et d'assistantes du travail social, École de cadres de santé et/ou du travail social) et des établissements situés sur le territoire national (Université de Rouen et CNED Poitiers pour la FOAD). Toutefois, les liens avec l'ESPE sont peu précisés et ceux avec l'Université de Saint-Etienne relèvent plutôt de l'intention pour l'instant. Par ailleurs, aucun contact n'est mentionné avec la formation en sciences de l'éducation développée à Lyon par le Centre d'Etudes Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil. Cinq Unités de l'Université de Lyon 2 et de l'Université de Savoie contribuent à la formation à la recherche, dont l'Unité « Education, Cultures et Politiques » sise à l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF) qui porte la formation. Les implications respectives de chaque Unité ne sont pas précisées. Des partenariats internationaux spécifiques à la formation sont noués avec deux universités

chinoises, et la licence tire aussi bénéfice de partenariats généraux développés par l'Université de Lyon 2 (Programmes Erasmus). En revanche, les liens établis avec les acteurs socio-économiques de la région restent peu nombreux (Ludopole, jardin zoologique, musée gallo-romain). En résumé, le document remis à l'HCERES fait état de nombreux partenariats effectifs ou en cours de développement sans parfois en préciser l'impact sur la formation, les liens avec l'environnement socio-économique étant à renforcer.

L'équipe pédagogique de la licence en présentiel est composée de 18 enseignants-chercheurs de l'ISPEF, 6 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), deux contrats doctorants auxquels s'ajoutent 14 vacataires universitaires ou professionnels. Les intervenants extérieurs constituent donc un tiers de l'équipe, et assurent un tiers des enseignements, ce qui est cohérent avec le profil de la formation. Toutefois, leurs interventions semblent porter sur des contenus plutôt académiques, ce qui suscite des interrogations sur la part des apports des professionnels dans la formation. 7 universitaires et 1 ATER interviennent dans la formation ouverte à distance à hauteur d'un cinquième de son volume horaire. Le document remis au HCERES ne précise pas qui assure les heures restantes d'enseignement à distance. Le pilotage de la formation est assuré à plusieurs niveaux. Le conseil pédagogique des enseignants de la licence et le conseil de l'ISPEF (dans lesquels figurent des étudiants et des membres extérieurs académiques et professionnels) évaluent les enseignements. Le responsable de la mention de licence et les coordonnateurs des parcours collaborent pour la définition des contenus et des orientations pédagogiques. Toutefois, la manière dont s'articulent les différents niveaux de responsabilités, la fréquence des réunions des différents conseils ou responsables ne sont pas indiquées.

Le nombre d'étudiants de cette licence est important : en moyenne entre 2010 et 2013, 81 étudiants étaient inscrits en L2 sur le parcours *Enseignement culture et langages* et 571 étudiants étaient inscrits en L3, dont 250 en FOAD. Les effectifs des parcours présentiels apparaissent déséquilibrés : 131 inscrits pour le parcours *Enseignement, culture et langages*, 69 inscrits pour le parcours *Travail social, santé et handicap* et 15 inscrits pour le parcours *Travail et formation*. Les chiffres annuels donnés pour la seule année 2013 montrent aussi un effectif conséquent pour les inscriptions en mineure (508 en L1 et 108 en L2). En dehors des étudiants en FOAD, les étudiants en L2 et L3 proviennent de l'Université de Lyon. Rien n'est indiqué sur la part des étudiants inscrits en formation continue. Les taux de réussite (en pourcentage d'inscrits sur la période 2010-2012) sont respectivement de 88 % en L2, 79 % en formation présentielle en L3 et 55 % en formation à distance, ce qui est tout à fait satisfaisant. Le taux d'abandon en présentiel, sur la même période est très faible en L2 (en moyenne 2,5 %) et plus important en L3 (en moyenne 16,5 %). 90 % environ des étudiants de L2 poursuivent leurs études en L3. En revanche, sur la même période, seuls 42 % des inscrits en L3 poursuivent leurs études (à comparer avec la moyenne de 68 % au sein de l'établissement) : 27 % des étudiants s'inscrivent en master, 15 % des étudiants redoublent, 58 % ne poursuivent pas d'études universitaires. D'après les porteurs de la mention, les diplômés s'orienteraient vers les concours ouverts à Bac+3, mais cette information ne repose sur aucune donnée. En ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, le dossier précise que l'analyse du devenir des étudiants n'est réalisée qu'au niveau du master.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette licence a notamment pour ambition de contribuer à la formation de futurs chercheurs dans le domaine de l'éducation, et la formation et la part de la recherche en 3^{ème} année y est conséquente. En effet, un tiers du volume horaire du tronc commun et des ECTS lui est consacré. Les enseignements sont également répartis sur les semestres 5 et 6 et donnent lieu à un travail d'étude personnel dirigé par un enseignant tout au long de la licence, aboutissant à un mémoire d'une trentaine de pages et à une soutenance. Les enseignants chercheurs intervenant dans la formation sont pour la plupart rattachés à l'Unité de de recherche « Education, Culture et Politique » de l'ISPEF, et quatre autres unités interviennent dans la formation. Cependant, leur implication respective dans la formation à la recherche n'est pas mentionnée dans le dossier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La mention vise à contribuer à la formation des professionnels de la recherche et des praticiens dans le domaine de l'éducation scolaire, la formation, le travail social et la santé. Si les objectifs de la licence en termes de compétences sont présentés, la liste indiquée est incomplète. De plus, il n'y a pas de stage en milieu professionnel (à de rares exceptions qui sont le fait de</p>

	<p>volontaires). Deux dispositifs sont mis en place par l'Université pour favoriser l'acquisition de compétences transversales (le CLES pour les langues et les C2ie pour les TICE). Globalement, les mesures mises en œuvre pour favoriser la professionnalisation des étudiants sont donc insuffisantes au regard des perspectives affichées.</p>
Place des projets et stages	<p>Des stages optionnels de courte durée et dont le domaine d'activité n'est pas précisé, sont proposés aux étudiants de la licence. Très peu d'étudiants sont concernés (11 % en L2 et 4 % en L3 durant l'année 2012-2013). L'équipe pédagogique prévoit à l'avenir le développement d'une politique des stages renforcée avec un accompagnement des étudiants.</p>
Place de l'international	<p>Le dossier mentionne l'accueil en L2 et L3 par l'ISPEF d'une quinzaine d'étudiants suivant le programme Erasmus, ainsi qu'un partenariat signé avec des universités chinoises (Shanghai pour l'accueil d'étudiants, Beijing, Dalian pour la délivrance d'un double diplôme) débouchant sur l'accueil d'une vingtaine d'étudiant en L2 et L3. Des étudiants d'Haïti et Madagascar dont le nombre n'est pas précisé sont inscrits à titre individuel à cette formation. Pour ce qui est de la mobilité « sortante », 35 étudiants ont suivi depuis 2010 des programmes d'échange, bénéficiant des partenariats Erasmus de l'Université. La mobilité enseignante semble également encouragée, mais l'absence de données détaillées concernant cet aspect ne permet pas d'apprécier la réelle ouverture de la formation.</p> <p>Malgré la mise en place d'un véritable suivi des étudiants (tutorat d'accueil, gestion des relations internationales au sein même de l'Institut, nombreux partenariats existants), l'ouverture internationale de la licence n'est pas suffisante en termes de mobilité entrante et sortante. Elle serait contrariée selon le dossier par le statut salarié de certains étudiants, le démarrage principal de la formation en L3 et les types d'insertion visés par bon nombre d'étudiants, passant par la préparation de concours français.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La licence affiche une politique de recrutement soutenue à travers la participation à des salons, l'organisation de conférences pour les lycéens, le développement de la formation à distance pour accueillir un public de professionnels en reprise d'études, titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou de DUT (diplôme universitaire de technologie). Les passerelles qui sont proposées semblent concerner l'ensemble des étudiants de L1 à l'Université de Lyon 2.</p> <p>Les étudiants de la mention bénéficient de nombreux dispositifs d'aide à la réussite : plan de réussite en 1^{ère} année (non décrit), semaine d'intégration en 1^{ère} année, tutorat par les pairs (étudiants de M2) pour les étudiants étrangers et les étudiants en difficultés, programme Voltaire de remise à niveau en orthographe, accompagnement spécifique pour les étudiants en situation d'handicap, modules de formation et d'entraînement en langues, simulations d'examen pour les étudiants en FOAD. Ces éléments à la disposition de l'équipe pédagogique constituent un ensemble d'outils complémentaires pour aider à la réussite. Toutefois, le document remis au HCERES ne précise pas combien d'étudiants de la formation en ont bénéficié, ni leur impact sur leur réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation est dispensée sous forme de cours magistraux et travaux dirigés. Le recours aux outils en ligne est encouragé à travers le projet Voltaire ou encore la mise à disposition de la plateforme Glowbl.com. Cependant, le document remis au HCERES n'indique pas dans quelle mesure les TIC sont intégrées dans les contenus enseignés de même que leur articulation avec les objectifs d'apprentissage n'est pas mise en évidence. Les outils numériques sont en revanche utilisés pour la formation à distance qui concerne la moitié des étudiants de L3. En plus de deux</p>

	<p>regroupements annuels, chaque étudiant inscrit en FOAD bénéficie d'un tuteur à distance tout au long de l'année. Un forum existe pour le soutien disciplinaire, mais celui-ci ne semble pas totalement satisfaisant, sans que l'on ne sache pourquoi.</p> <p>Par ailleurs, la formation se conforme au régime spécial d'étude proposé par l'Université pour les catégories d'étudiants à situation particulière (activité professionnelle, handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Le document ne précise pas le nombre d'étudiants concernés.</p>
Evaluation des étudiants	<p>De manière générale, la licence de <i>Sciences de l'éducation et de la formation</i> suit les recommandations de l'Université en matière d'évaluation : cours magistraux évalués à partir d'un contrôle terminal, associé à une procédure d'évaluation continue des travaux conduits par les étudiants ; travaux dirigés évalués sous forme de contrôle continu, souvent à partir de l'élaboration d'un écrit sous la conduite de l'enseignant. L'évaluation de la formation à distance se fait généralement à partir d'un contrôle terminal, même si des travaux conduits individuellement ou en groupe y contribuent aussi. Le processus de validation des acquis de l'expérience a été mis en place et a permis de traiter 10 candidatures entre 2011 et 2013.</p> <p>Finale, les modalités d'évaluation des étudiants, bien décrites, sont tout à fait pertinentes au regard du profil de la formation, tout comme l'organisation et la constitution des jurys d'examen, conformes avec la réglementation en vigueur</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi des compétences de l'étudiant n'est pas organisé à travers un document formalisé. Cependant, deux tentatives de formalisation à l'échelle de l'Université de Lyon 2 sont mentionnées. La première, qui concerne la mise en place d'un portefeuille de compétences, a échoué et la seconde, qui porte sur la systématisation du supplément au diplôme, est en cours.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les éléments fournis dans le document remis au HCERES sont insuffisants pour apprécier le devenir des étudiants, d'autant plus qu'aucune enquête d'insertion professionnelle des diplômés n'est organisée.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel, le pilotage de la formation est assuré par le conseil pédagogique des enseignants, le conseil de l'ISPEF et les responsables de parcours et de mention. Une évaluation des enseignements par les étudiants est organisée une fois par an, par les services centraux de l'Université de Lyon 2. Cette évaluation repose sur un système automatisé et débouche sur la rédaction d'un rapport de synthèse. Bien que la participation des étudiants soit très inégale selon les années, cette évaluation a permis à l'équipe pédagogique de proposer des améliorations à la formation : réorganiser la répartition des enseignements en L3, veiller à une meilleure complémentarité des enseignements entre la L2 et la L3 et introduire d'avantage d'enseignements liés à la pratique professionnelle. Un dispositif spécifique à la formation est en cours de construction pour le prochain contrat.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Attractivité et taux de réussite de la formation.
- Architecture de la formation bien adaptée à des objectifs scientifiques et professionnels bien identifiables.

- Possibilité de formation à distance en L3.
- Existence de nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Place accordée aux activités de recherche.
- Qualité du document remis au HCERES.

Points faibles :

- Ecart entre l'ambition affichée de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et les actions de professionnalisation réellement mises en œuvre.
- Absence de suivi des diplômés et de leur insertion professionnelle en sortie de formation
- Faiblesse de la poursuite d'études en master.
- Faiblesse des liens avec l'environnement socio-économique

Conclusions :

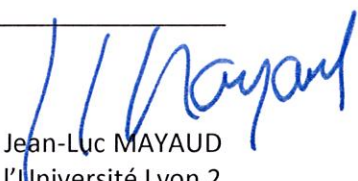
Cette mention de licence est une formation classique en sciences de l'éducation et de la formation dont l'originalité réside principalement dans la mise en place d'un système majeure/mineure dès la L1, son accessibilité par le biais d'une formation à distance en L3, ou encore la création d'un double diplôme en partenariat avec des universités chinoises. Elle rencontre l'adhésion des étudiants en termes d'inscription et son taux de réussite est satisfaisant. Toutefois, des améliorations doivent être apportées en matière de professionnalisation, d'ouverture internationale, ou encore de suivi des diplômés.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence de Science de l’éducation

Pas d’observations.


Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

